



Cameroun: Appel À l'Action Urgente contre les déguerpissements et démolitions au Bois du Singe, Douala.

CIAH-HLRN

La démolition du quartier Bois des Singes est une décision prise par le Député de la Commune urbaine de Douala qui a déclaré le site domaine national. La Commune urbaine de Douala s'est chargée de détruire d'abord les habitations en matériaux locaux provisoires et a ensuite donné un délai d'une semaine aux autres habitants pour quitter le site.

I. Sommaire

La vague des déguerpissements continue au Cameroun, mais cette fois-ci c'est Douala, la capitale économique qui se trouve être concernée. La reconstruction urbaine du Cameroun, après le départ manqué de plan d'aménagement lors de l'indépendance, continue à faire des malheureux et des victimes parmi les couches les plus défavorisées de la société. Le Député de la Commune urbaine de Douala a emboîté le pas à son collègue de Douala en opérant des démolitions à Douala au quartier dit Bois des Singes au détriment de toute procédure et de toute prise en charge des concernés. La complicité des autorités politiques, l'absence d'un véritable mouvement de défense des droits, mais aussi l'ignorance des victimes sur leurs droits contribue à encourager ces opérations et déguerpissements qui nous rappellent ceux des quartiers Messa, place dite Collège Lissouck et de Mfandena du côté du Stade Omnisports à Yaoundé pour ne citer que les cas les plus récents. Malgré des protestations à Yaoundé et à Douala, les autorités continuent à démolir des maisons de Bois des Singes laissant derrière elles de nombreuses familles meurtries, brisées et délaissées.

II. Les victimes

Selon le quotidien Cameroon Tribune (journal officiel) du 14 juin 2010 (N° 9618/5819), l'opération est menée depuis le mardi 08 juin par les agents de la Commune urbaine de Douala sur le site appelé Bois des Singes. Cette décision a été prise par le Député de la Commune urbaine de Douala, Fritz Ntonou Ntonou. S'il est encore difficile d'estimer le nombre exact des victimes, on peut néanmoins dire qu'il représente approximativement 1.200 personnes qui ont investi et mis en valeur ce lieu dit Bois des Singes de la ville de Douala et qui ont été laissés sans abri. Nul ne doute que bon nombre d'habitants ont quitté le quartier avant le début des casses. Les victimes sont pour la plupart des vendeurs à la sauvette, des commerçants, des coiffeurs, des travailleurs aux revenus insignifiants, des familles avec des enfants allant encore à l'école, des jeunes et même des personnes de troisième âge. Des victimes n'ont été données aucun logement ni compensation alternatif.

Pour lire les antécédents complets de cette Action Urgente, cliquer [ici](#)

Lettre d'Appel À l'Action Urgente

Messieurs,

Nous sommes profondément inquiets d'avoir appris par le bureau de coordination du Réseau des droits à la terre et au logement - Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC-HLRN) et par le Collectif Interafricain des Habitants (CIAH) que la Commune Urbaine de Douala a procédé aux démolitions depuis le mardi 08 juin sur le site appelé « Bois des Singes ». Les populations ont investi progressivement le « Bois des Singes » il y a une quinzaine d'années en abattant les arbres afin d'ériger des habitations. Pour la majorité, les terrains acquis ont été vendus par certains notables Bona Bele dont l'identité n'a pas été révélée.

Comme a écrit le quotidien Cameroon Tribune du 14 juin 2010 « pour la Commune Urbaine de Douala, aucun de ces soi-disant propriétaires terriens ne possède de titre foncier. Par conséquent, ceux qui occupent ce site ne détiennent pas eux non plus de titre de propriété ni de plan de lotissement ». C'est ainsi que la semaine qui précède celle du 15 juin, les agents de la Commune Urbaine de Douala ont mené cette opération de démolition et de déguerpissement au quartier dit Bois des Singes obligeant de nombreuses familles à errer, à cohabiter, pour ceux qui ont de la chance, avec leurs parents ou



amis ou encore Ã dormir Ã la belle Ãtoile avec des enfants qui prÃparent leurs examens de fin d'annÃe scolaire ou acadÃmique. Il y a Ãgalement des risques de pertes d'emploi pour cause de destruction des salons de coiffure, des magasins et autres Ãtalages destinÃs au petit commerce.

Pour lire en entier la Lettre d'Appel Ã l'Action Urgente envoyÃe par HLRN, CIAH et HIC GS aux autoritÃs camerounaises, cliquer [ici](#)

Pour agir directement contre les dÃguerpissements au Cameroun, vous pouvez signer la lettre en cliquant [ici](#)